



## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 3 septembre 2025

### **50 km/h sur les routes principales, 30 km/h dans les quartiers**

**Avec une proposition ciblée et mesurée, le Conseil fédéral veut mettre en œuvre la décision parlementaire relative à la réglementation du 30 km/h. Le TCS salue cette décision, conforme à la volonté de la population, et s'exprimera en détail dans le cadre de la consultation. En tant que plus grand club de mobilité de Suisse, le TCS continue de s'engager en faveur d'un régime de vitesses différencié.**

La volonté du Parlement fédéral est claire : en localité, la règle de base reste 50 km/h sur les routes principales. Des exceptions en faveur de la sécurité routière restent possibles et sont également soutenues par le TCS. Après la décision claire du Conseil national et du Conseil des États, le Conseil fédéral a indiqué comment il entend transposer cette décision dans l'ordonnance sur la signalisation routière et l'ordonnance sur la protection contre le bruit.

Le TCS se réjouit de la mise en œuvre de la motion Schilliger et de l'intention du Conseil fédéral de garantir, par ces modifications d'ordonnance, la hiérarchie du réseau routier dans les localités et ainsi d'éviter un report du trafic vers les quartiers.

#### **Dans l'intérêt des quartiers, des transports publics, des services de secours et des vélos électriques rapides**

Avec les mesures proposées, un régime généralisé de 30 km/h sur les routes principales n'est plus possible. Le flux du trafic, les transports publics, les services de secours et les vélos électriques rapides en bénéficient directement. Cette pratique correspond aussi à la dernière décision populaire en la matière : en 2001, la population suisse a rejeté très largement, à 79,7 % et dans tous les cantons, l'initiative de l'ATE « Des routes pour tous », qui exigeait 30 km/h partout en localité. Divers sondages montrent que l'orientation prise par le Parlement reste légitime.

Pour le TCS, il est clair que 30 km/h a du sens dans les quartiers ou lorsqu'il s'agit de sécurité routière. Mais si la hiérarchie du réseau routier n'est plus respectée et que l'on introduit 30 km/h aussi sur les routes principales, ce sont surtout les rues résidentielles très calmes qui risquent d'en souffrir.

Avec la décision du Parlement, que le Conseil fédéral applique, il est garanti que les prescriptions de vitesse relèvent de la compétence de la Confédération, comme le prévoit la loi sur la circulation routière. Le TCS partage cette position et analysera en détail la modification d'ordonnance dans le cadre de la consultation.

#### **Contact**

Laurent Pignot, porte-parole du TCS  
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch  
[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

#### **Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.**

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2000 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 361'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectuée en moyenne 63'000 interventions, dont près de 3500 évaluations médicales et 1300 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 400 collaborateurs, 22 bases logistiques et environ 45'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 52'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 115'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 900'000 de nuitées



touristiques, le TCS est aussi le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 vélos-cargo électriques et 45'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.